



Martine Megret : toujours l'impasse **Mr Charpy : a vous de jouer !**

Convocation à la préfecture le 06/11/2010

Aucune nouvelle proposition de la direction régionale et locale : un CAE 6 mois et Martine se doit d'être attractive dans sa recherche d'emploi, pas de CDI à pôle emploi pour Martine Megret. Tels sont les propos de MME Le Gall ce jour, chef de cabinet de MME Crinier.

Aucune proposition de l'inspection académique également présente
L'inspecteur du travail n'est pas intervenu ...

Martine, lors de la réunion, exaspérée, après 1h30 de "belles intentions" rappelle à chacun, la situation effective du PAG de Loudéac: une fin de CAE en fin d'année, un départ en retraite en 06/2011 et une salariée élue d'où des absences pour représentations aux instances du personnel. Une charge lourde pour un personnel de plus en plus réduit.

Devant ce grand vide, constatant l'impasse, le préfet, en médiateur, s'engage à contacter par courrier, au plus tôt, la direction nationale afin d'obtenir un engagement écrit du Directeur général, pour que le poste qui se libère sur Loudéac en 06/2011, soit réservée et garantie à Mme Megret, et que le CAE soit, dans ce cas, une jonction dans l'attente du CDI.

Il a également demandé à la direction régionale pôle emploi d'appuyer cette même demande par un courrier à la Direction Nationale.

Mr Charpy restera t-il sourd à cette demande?

Nous devons rester mobiliser afin d'exiger un CDI pour Martine

Nous devons montrer notre détermination et rester solidaire du combat mené depuis bientôt 2 mois

Nous ne pouvons nous satisfaire de promesse, le bout du tunnel sera uniquement la garantie du CDI.

**C'EST POURQUOI, NOUS APPELONS A UN RASSEMBLEMENT DEMAIN
DEVANT LA DIRECTION REGIONALE DES 10H30.**

SOYONS NOMBREUX,

NOUS NE POUVONS NOUS RESIGNER ET TOLERER

L'INACCEPTABLE